

ÉLECTROMÈTRE DE CURIE

FICHE N° 3660

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : 1900-1924

Fabricant : Société Générale de Produits Chimiques ; André Louis Debierne

Domaines : Physique

Sous-domaines : Electricité, Electrostatique

Organisme : Université de Lille, Sciences et technologies

Ville : Villeneuve d'Ascq

Modèle :

Matériaux :

Description

Cet électromètre de Curie est composé d'un boîtier cylindrique surmonté d'un long tube en laiton contenant le fil de torsion auquel une aiguille est suspendue, portant un petit miroir. L'aiguille est introduite dans des secteurs fendus dans deux directions perpendiculaires, formant ainsi quatre quadrants. L'intérieur de l'appareil est toutefois incomplet : il manque l'un des quatre quadrants, la suspension et la partie mobile.

Le fil de torsion est particulièrement long pour augmenter la sensibilité. L'aiguille est reliée au conducteur mobile et porte un petit miroir. Un faisceau lumineux est dirigé sur le miroir qui le renvoie sur une échelle graduée. La déviation du faisceau est lue sur l'échelle et est proportionnelle au courant électrique.

Utilisation

Cet électromètre aperiodique de Curie a été acquis en 1903 par l'Institut de physique de Lille. Il sert, au sein d'un montage réalisé par les Curie, à mesurer la radioactivité des corps et est très sensible aux très faibles courants électriques.



Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Électromètre de Curie (Société Générale de Produits Chimiques ; André Louis Debierne),
<https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=17066>, consulté le 2026-07-29